

**DUMONT** (*Raoul-Hector*), Radio-télégraphiste, fonctionnaire, homme de lettres (Saint-Gilles, Bruxelles, 21.4.1895 — Saint-Gilles, Bruxelles, 2.12.1945). Fils de Pierre et de Van Cortenberg, Pétronille-Claire ; époux de Petit, Germaine-Henriette.

Ses humanités modernes achevées à l'Athénée de Saint-Gilles, Raoul Dumont était entré dans les services de l'Administration des Postes, Télégraphes et Téléphones. C'est dans ces

services qu'il passa, en Belgique occupée, les années que dura la première guerre mondiale. Celle-ci virtuellement terminée et, dès janvier 1919, il prit à La Pallice son premier départ pour la Colonie belge du Congo, au service de la télégraphie sans fil, installée sommairement au début de la guerre et dont l'équipement en stations plus nombreuses allait se poursuivre activement. Après quelques mois de séjour, Dumont rentra assez précipitamment au pays. Il venait s'y marier (janvier 1920) pour repartir bientôt et achever son terme de service, installant notamment la station de Kindu où se développe en bonne partie l'action de deux de ses romans, et passant, on le suppose, quelque temps à Basankusu, poste décrit avec grande précision dans son dernier écrit publié : *Sortilège*. Rentré à l'expiration de son terme, il entra au service de l'Instruction publique de l'Administration communale de Saint-Gilles, non sans retourner, en voyage d'études, en Afrique centrale belge, en 1925.

A ses activités administratives auxquelles viendraient se joindre certaines activités syndicales et, au cours de la seconde guerre mondiale, des activités de résistance bien établies, Dumont ajouterait encore une activité d'homme de lettres ininterrompue, féconde à la fois et diverse, organisée et de nature à l'aider d'un surcroît de ressources au service des siens, celle qu'il avait élue pour le meilleur et pour le pire, lui ayant donné deux enfants.

Ce n'est cependant ni à ses expériences congolaises ni à ses expériences administratives que l'écrivain demanderait la substance de ses premiers écrits. C'est en effet par un grand roman d'amour, de mœurs et d'aventures, *Claire de Mirande ou le Calvaire d'une Mère*, publié en 1932 aux Éditions brabançonnaises par fascicules périodiques de 32 pages et dont la première partie, la seule que nous ayons pu lire, comporte à elle seule 384 pages d'assez grand format, qu'il entre dans nos Lettres belges d'expression française. Le sujet de ce roman a été emprunté par l'auteur au fonds riche en horreurs des souvenirs laissés dans le nord de la France et nos provinces belges par les Armées allemandes de 1914 à 1918. Ce sujet est traité par l'apprenti-sorcier qui le développe en fleuve, conformément aux règles de longtemps éprouvées de ce genre littéraire populaire entre tous jusqu'à l'avènement du roman policier : action extrêmement mouvementée et toujours émouvante ; exposé rarement interrompu de dialogues quelque peu développés et plus rarement, sinon jamais, de descriptions de sites, d'analyses d'états d'âme ou d'apartés du narrateur ; conformisme moral, familial et social à peine compromis par la mention d'horreurs contées sans complaisance en termes qui les jugent ;

écriture facile, d'une facilité qui entraîne parfois, mais assez rarement, un peu de négligence. Dumont signa cette œuvre d'un pseudonyme choisi à raison d'un souvenir de son voyage de noces : Raoul Durbuy.

C'est en 1933 que Dumont publia, signé de son patronyme légal, son premier roman psychologique (208 pages in-16°), aux Éditions de Belgique, à Bruxelles, sous le titre de *Sophie, faible cœur*. Il s'y agit de la vie sentimentale à la fois et économique — l'une et l'autre ne sont-elles pas toujours, en quelque mesure, assujetties l'une à l'autre, dans notre au-jour-le-jour ? — d'une jeune « marollienne », Sophie Vercammen, successivement fille-mère, épouse

d'un chenanapan, servante-maitresse d'un bourgeois cependant conformiste, épouse de ce bourgeois quand il l'a libérée des chaînes de son mariage déjà bien allégées en fait sinon en droit, bientôt veuve de riche, généreuse à la fois vis-à-vis de la fille de son premier amour et prodigue envers soi, par là-même acculée à tenir une « brasserie » et, bientôt, à s'unir au plus entreprenant pilier de son cabaret, exploitée et ruinée par ce requin d'eau douce, et au dernier chapitre de ce roman d'un naturalisme parfait, bonne dans une maison de passe où se livre sa fille à ceux qu'elle y amène du trottoir où elle s'achalande. Et, déjà dans ce roman, la faiblesse de l'héroïne pourrait se définir par une sujétion aux instincts qui assurent la durée de l'espèce, sans le tempérament d'une morale ancrée au tuf d'un Absolu.

Mais les autres héros de Raoul-Hector Dumont, toutes les vedettes, du moins, des actions romancées que nous allons lui devoir, souffrent de la même faiblesse de cœur que la Sophie ; toutes justifieront la critique Menzel qui, tout en assurant que Dumont ne s'est jamais occupé aucunement de la moralité du sujet qu'il développe, admet parfaitement que d'aucuns — nous en sommes — le congratuleront de la leçon morale qu'ils pourront à loisir dégager de ses récits, la leçon de moralité dont l'auteur a laissé le soin de la dégager aux réalités concrètes et vivantes qu'il se borne à enregistrer.

Ancelot, radio-télégraphiste occupé à Kindu comme l'a été l'auteur, et qui se suicidera à l'arrivée d'une fiancée qui s'est livrée, en cours de route, à un amant de rencontre et renonce au mariage qu'elle lui avait promis et qui était l'objet de son voyage au Congo, Ancelot, le moins amoral des héros de Dumont, est cependant entouré de bons amoralistes qui n'arriveront pas à lui armer le caractère contre la trahison que prépare déjà la « faiblesse » de cœur de celle dont il attend le bonheur de sa vie (*Un Colonial de Quai' Sous*, Bruxelles, Éditions de Belgique, 1935, 204 pages in-16°). Lucienne, la fiancée parjure, si l'on peut ainsi dire, de ce pauvre Ancelot, dont la belle aventure avec le bel amant qu'elle avait préféré à son pauvre promis, aboutit, elle aussi à un effondrement, n'est pas moins désarmée devant les exigences de son tempérament que ne l'était Sophie (*Lucienne*, roman colonial, Bruxelles, Éditions Labor, 1939, 192 pages in-16°). Et Jean Malengraux et Monique Josselin, non moins dépourvus, dans leur asservissement aux appétences physiologiques de leur condition charnelle, de toute morale assez sûre de ses justifications pour s'avérer toujours contraignante à souhait, n'arriveront jamais à élever leur passion au dessus du momentané (*Sortilège*, roman colonial, Bruxelles, Éditions Labor, 1942, 172 pages in-16°). Dumont se défend bien d'écrire en moraliste, mais qui lui reprocherait de nous faire la morale sans aucun parti-pris et d'en déduire les règles d'une vie coloniale qu'il a bien observée, bien pesée, bien jugée ? On le lui reprochera d'autant moins, sans doute, que la vie coloniale belge qu'il nous dépeint, ne se peuple pas uniquement de ses héros malheureux et peut-être fautifs. L'auteur n'appartient pas, si naturaliste soit-il, à certains points de vue, à l'équipe à la mode des peintres qui déforment et avilissent par système.

En nous donnant *Sortilège*, Dumont nous annonçait un roman en préparation : *Deux hommes dans la brousse*. Ce roman n'a jamais paru et la veuve de l'écrivain à qui cette notice doit beaucoup, n'a pas encore pu en retrouver le manuscrit. Les recherches qu'elle a faites à ce propos, lui ont par contre fait découvrir une première rédaction de *Sortilège*, achevée le 30 novembre 1941 et intitulée par Dumont : *La Farandole congolaise*. *Sortilège* s'écarte trop peu de cette *Farandole* pour que nous nous attardions sur ce sujet.

Membre de l'Association des Écrivains belges, de l'Association des Écrivains et Artistes coloniaux de Belgique et de la Société française des Gens de Lettres, Raoul Dumont visait incontestablement à donner à son violon d'Ingres de 1932

le caractère d'une activité résolument professionnelle d'homme de lettres. Directeur, en 1935, d'un *Journal de la Femme* qu'il avait intitulé : *Ève nouvelle*, journal auquel collaborait d'ailleurs et fort compétemment, Madame Dumont, il collaborait également, au même temps, au bulletin bimensuel *Solidra* où nous trouvons sous sa signature ou sous le seing réduit de ses initiales, des portraits de personnalités libérales comme Adolphe Max et Albert Devèze, des chroniques sportives et des recensions de livres. Il trouvait également le temps d'écrire, entre 1935 et 1939, un quarteron de contes mis par lui à la disposition de la presse suivant les modalités admises par la Société des Gens de Lettres et par elle bien accueillis.

On trouvera ces brefs, mais souvent significatifs écrits dans les collections d'époque des principaux quotidiens belges (*Courrier de l'Escaut*, *Courrier du Soir*, *Dernière Heure*, *Express*, *Flandre libérale*, *Gazette de Charleroi*, *Indépendance belge*, *Journal de Charleroi*, *Meuse*, *Nation belge*, *Phare*, *Peuple*, *Province de Mons*, *Province de Namur*, *Soir*, *Travail*, etc.) et dans de nombreux périodiques bruxellois, provinciaux, belges et même étrangers. Nombre de ces contes ont été inspirés au conteur par ses expériences congolaises. Les titres en disent long parmi lesquels nous relevons : *Fatuma*, *Nègre émancipé*, *Croquis exotique*, *Ilunga*, *Tropiques 1890*, *Courrier d'Afrique*, etc.

Dans le domaine assez délicat où s'affrontent encore certaines négrophobies et certaines négrophilies, Dumont n'avait pas eu le temps de pénétrer la mentalité des bantous, soudanais et hamitiques qu'il avait rencontrés, assez profondément pour se défendre de certains préjugés mués en lieux communs chez certains « coloniaux ». Mais il ne fut jamais des sectaires de la « manière forte » et, à tout prendre, goûtait le Noir aussi humainement qu'il sied.

R. H. Dumont avait encore donné des chroniques des livres belges à l'I.N.R.

Très apprécié de ses confrères des Lettres, Dumont s'était vu consacrer, en 1939, si nos souvenirs ne nous trompent point, un de ces déjeuners de corps que l'Association des Écrivains et Artistes coloniaux avait, en ce temps-là, coutume d'offrir mensuellement, ou à peu près, à l'un ou à l'autre des siens et offrit notamment, cette année-là, à Paul Dumasy, à Emmanuel Gaillard, au R. P. Leloir, à Alfred Moeller, à G.-D. Périer, à R. Pflieger, à Madeleine Poulaine, à Pierre Ryckmans, à Joseph Rousseau, à Egide Straven, à F. van der Linden, et à d'autres encore.

La Guerre qui nous éprouva de mai 1940 à la fin de 1944 fut, pour R. H. Dumont, l'occasion de se compter parmi les plus sincères et les plus résolus des membres du Front de l'Indépendance. Il retint de ses activités dans la résistance à l'occupant allemand, la Médaille commémorative de la Résistance, celle du résistant armé et celle du résistant civil, ainsi que celle de la Presse clandestine.

Il devait malheureusement succomber, peu après l'effondrement du III<sup>e</sup> Reich, à une angine de poitrine. Il était président du Syndicat unique du personnel de l'administration communale de Saint-Gilles et membre du Comité de l'Association libérale de Forest.

26 juin 1956.  
J.-M. Jadot.

1. Dautrepoint, G., *Histoire illustrée de la Littérature française de Belgique*, Brux., M. Didier, 1939, 241. — 2. Périer, G.-D., *Petite histoire*

*des Lettres coloniales de Belgique*, Brux., Off. de Publicité, 1942, 63-65. — 3. Hanlet, C., *Les écrivains belges contemporains*, Liège, H. Dessain, 1946, II, 1146-1147. — 4. Jadot, J.-M., *Les Lettres coloniales d'expression française durant l'occupation allemande* (Zaire, Brux., mai 1947, 567-571). — 5. *La Rev. col. belge*, Brux., 1945, V, 16.